

2013/5418 - Attribution d'une subvention exceptionnelle de 5 000 euros à l'Association "Lyon Glace Patinage" dans le cadre de la participation de son équipe senior de patinage synchronisé au Championnat du Monde - Signature d'une convention d'application n° 1 à la convention cadre de partenariat conclue avec cette association (Direction des Sports) (BMO du 15/04/2013, p. 0898)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, c'est une subvention accordée aux « Zoulous » qui est l'équipe de « Lyon Glace Patinage » partie aux Etats-Unis participer au Championnat du Monde de patinage synchronisé qui a obtenu une très bonne place et qui montre que Lyon rayonne par le patinage aux Etats-Unis, même quand il pleut à Lyon.

M. LE MAIRE : Il réfrigère les pistes de patin à glace, alors que nous, nous les laissons fondre misérablement !

Mme CHEVASSUS-MASIA Nicole : Monsieur le Maire, chers Collègues, cette subvention exceptionnelle à l'association Lyon Glace Patinage ne nous pose aucun problème. Nous la voterons bien volontiers. Nous souhaitons aussi bonne chance à la participation de l'équipe sénior de patinage synchronisé au Championnat du Monde.

M. LE MAIRE : Nous avons failli y aller ensemble, mais finalement nous sommes restés à Lyon !

Mme CHEVASSUS-MASIA Nicole : Je veux profiter des délibérations de la Commission des Sports pour parler d'un grand rendez-vous sportif qui aura lieu cet été dans l'agglomération. Non, il ne s'agit pas du Tour de France, chacun sait, ou presque, qu'il fera étape à Lyon. Et nous nous réjouissons que Lyon l'accueille une nouvelle fois, le 13 juillet prochain et nous y serons.

Je veux parler des Mondiaux d'athlétisme paralympique 2013 qui auront lieu au stade du Rhône dans le parc de Parilly, du 19 au 28 juillet.

Qui sait que cette manifestation est la deuxième plus grande compétition paralympique internationale après les Jeux et que 217 médailles d'or seront distribuées ?

Qui sait que pas moins de 1.300 athlètes, représentant 90 nationalités différentes, se retrouveront ?

Qui sait aussi que les athlètes, les membres, les staff, les juges et officiels occuperont 21 hôtels dans l'agglomération ?

Pour le savoir, n'allez surtout pas sur le site internet de la Ville de Lyon, il n'en dit pas un mot. Considère t'elle que le handisport n'est pas suffisamment valorisant pour l'image de la ville et de l'agglomération ?

La reconnaissance des athlètes handisports est importante et ces Mondiaux d'athlétisme paralympique contribuent à faire changer le regard sur le handicap à travers le sport. C'est un événement international suffisamment important pour l'image et la dynamique de l'agglomération et la Ville ne peut passer cela sous silence.

Cet événement génère beaucoup de solidarité, d'admiration, de courage et d'amour. La Ville de Lyon ne peut pas être faible sur l'information de cet événement.

J'entends déjà votre Adjoint aux sports qui va me renvoyer sa réplique détaillant les aides que la Ville de Lyon attribue aux diverses associations. On le sait et c'est très bien. Mais voilà, c'est difficile d'être à la fois député, adjoint aux sports, conseiller communautaire, difficile d'être efficace sur tout et c'est bien dommage que ce soit au détriment d'un tel événement qui aurait bien besoin d'un public nombreux et de bénévoles.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien Madame Chevassus, je tiens à vous préciser que nous finançons cette manifestation qui ne nous a donc pas tout à fait échappé. Nous finançons ces jeux même si la Ville n'a pas été consultée puisque ces derniers vont se réaliser sur le site de Parilly, qu'ils

ont été lancés en accord avec le Conseil général et que c'était dans une époque où nous n'avions pas encore lancé la grande Métropole.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.
(Adopté.)